

<input type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/> Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/> Technologie
<input type="checkbox"/> Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/> Réglementation

CIRCULAIRE
Le 27 mai 2013

RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL
Dundee Corporation (DC.A)
Plan d'arrangement

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (« LA CDCC ») ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA « BOURSE »). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LES ÉMETTEURS CONCERNÉS PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que Dundee Corporation (“Dundee”) a annoncé le 16 mai 2013 que les actionnaires ont approuvé un plan d'arrangement qui est prévu pour être effectif le 30 mai 2013. Les titulaires d'actions à droit de vote subordonné de catégorie A de Dundee (symbole: DC.A), inscrits à la date de clôture des registres le 29 mai 2013, recevront une action subalterne catégorie A, de DREAM Unlimited Corp. (DRM) pour chaque action DC.A détenue.

Les actions de Dundee (DC.A) commenceront à être transigées sur une base d'« effets payables » à l'ouverture des marchés le 27 mai 2013, jusqu'à la fermeture des marchés le 30 mai 2013 inclusivement. Conséquemment, la négociation ex-distribution débutera à la Bourse de Toronto (TSX), à l'ouverture des marchés, le 31 mai 2013.

Dundee Corporation (DC)

CDCC - Détails du rajustement :

Conformément aux modalités de rajustement énoncées à l'article A-902 des Règles de la CDCC, toutes les options sur actions de Dundee seront rajustées comme suit :

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :** **Le 31 mai 2013**
- **SYMBOLE DES OPTIONS :** **DC deviendra DC1**
- **NOMBRE DE CONTRATS :** **Inchangé**

- **MULTIPLICATEUR :** 100
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT :** 100 actions subalternes catégorie A de Dundee corporation et 100 actions de DREAM Unlimited Corp. (symbole: DRM)
- **PRIX DE LEVÉE :** Inchangés
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE :** Les limites de position et de levée seront fixées à 50 000 contrats.
- **CUSIP :** NOTACUSIP

* Les actions actuelles de Dundee (DC.A) seront négociées sous le CUSIP actuel: 264901 10 9.

La CDCC n'acceptera pas le dépôt de récépissés d'entiercement pour les séries ajustées.

Bourse de Montréal Inc. - Détails du rajustement :

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter la scission et devront donc **être réenregistrés** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

Les séries existantes de la classe d'options DC seront transférées à la classe d'options dc1 qui constitue le nouveau livrable. Veuillez prendre note que seulement les transactions de clôture seront permises sur la classe d'options ajustée. Les séries qui n'ont pas d'intérêt en cours ne seront pas ajustées.

Dundee Corporation		
Prix de levée actuels	Symbole actuel de la classe	Nouveau symbole de la classe après le plan d'arrangement
22,00 \$	DC	DC1
23,00 \$	DC	DC1
24,00 \$	DC	DC1
25,00 \$	DC	DC1
26,00 \$	DC	DC1
27,00 \$	DC	DC1
28,00 \$	DC	DC1
29,00 \$	DC	DC1
30,00 \$	DC	DC1
32,00 \$	DC	DC1
34,00 \$	DC	DC1
36,00 \$	DC	DC1
38,00 \$	DC	DC1
40,00 \$	DC	DC1
42,00 \$	DC	DC1

**VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION
ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS
SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.**

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec le Service aux membres de la CDCC.

Brian Gelfand
Vice-président, Relations institutionnelles et Opérations de marché

Circulaire no.: 101-2013